

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États financiers consolidés
30 juin 2006
(non vérifiés)

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État consolidé de l'actif net

	Au 30 juin 2006 (non vérifié) \$	Au 31 décembre 2005 (vérifié) \$
Actif		
Encaisse	258 065	409 414
Intérêts à recevoir au titre des placements	7 460 980	6 027 227
Montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	17 464 470	11 597 327
Autres comptes débiteurs	108 937	93 559
Frais payés d'avance	13 669 623	14 455 233
Placements, au coût (note 3)	2 115 942 518	2 131 107 740
Élément d'actif lié aux swaps sur défaillance de crédit, au coût de remplacement (note 4)	(7 843 500)	–
Élément d'actif lié aux swaps de taux d'intérêt (note 4)	60 302	112 864
	<u>2 147 121 395</u>	<u>2 163 803 364</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 259 848	2 549 806
Commissions des courtiers à payer	92 155	86 063
Montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	1 279 000	1 204 233
Effets de commerce (note 5)	1 726 191 982	1 752 110 409
Billets à taux variable (note 6)	275 000 000	250 000 000
Effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille (note 7)	14 119 320	14 756 610
Distributions à payer	959 023	1 027 065
	<u>2 020 901 328</u>	<u>2 021 734 186</u>
Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 10)	<u>126 220 067</u>	<u>142 069 178</u>
Nombre de parts en circulation	<u>13 959 575</u>	<u>14 950 000</u>
Valeur liquidative par part	<u>9,04</u>	<u>9,50</u>

Approuvé par le fiduciaire, Gestion Global Digit II Inc.

(s) Claude Dalphond Administrateur
Claude Dalphond

(s) Benoit Deschamps Administrateur
Benoit Deschamps

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État consolidé des flux de trésorerie

	Semestre terminé le 30 juin 2006 (non vérifié) \$	Pour la période du 2 mars 2005 au 30 juin 2006 (non vérifié) \$
Revenus liés aux placements		
Intérêts sur les placements	41 807 359	19 381 540
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	15 335 119	10 304 532
Intérêts sur l'encaisse	4 118	6 155
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'élément d'actif (de passif) lié aux swaps sur défaillance de crédit et aux swaps de taux d'intérêt	(7 896 062)	(700 000)
Gain à la vente de placements	102 952	–
	<u>49 353 486</u>	<u>28 992 227</u>
Charges liées aux placements		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	7 165 383	4 505 372
Intérêts sur les swaps de taux d'intérêt	308 489	5 244
Intérêts sur les effets de commerce	32 980 753	15 165 467
Intérêts sur les billets à taux variable	5 162 399	2 084 234
Intérêts sur l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	357 171	221 217
Commissions des courtiers	541 511	747 376
Primes de liquidités	595 069	400 536
Rémunération pour services financiers (note 8 a))	2 385 610	1 444 573
Frais de suivi (note 8 b))	285 795	320 845
	<u>49 782 180</u>	<u>24 894 864</u>
Revenu net de placement avant charges administratives	<u>(428 694)</u>	<u>4 097 363</u>
Charges administratives		
Honoraires de vérification	131 502	22 790
Honoraires juridiques	201 743	85 221
Jetons de présence	56 922	36 675
Honoraires de l'agent administratif	30 428	24 695
Droits de garde	57 083	43 726
Frais de communications	13 677	9 118
Droits réglementaires	99 060	46 071
Frais d'assurance	22 987	39 126
Frais informatiques	–	3 148
Frais bancaires	2 968	1 703
	<u>616 370</u>	<u>312 273</u>
Revenu (perte) net(te) de la période	<u>(1 045 064)</u>	<u>3 785 090</u>
Résultat (perte) net(te) par part	<u>(0,07)</u>	<u>0,25</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État consolidé des flux de trésorerie

	Semestre terminé le 30 juin 2006 (non vérifié) \$	Pour la période du 2 mars 2005 au 30 juin 2006 (non vérifié) \$
Revenu (perte) net(te) de la période	(1 045 064)	3 785 090
Distributions aux porteurs de parts		
Remboursement de capital	(5 890 222)	(3 756 935)
Opérations sur les capitaux propres (note 10)	<u>(8 913 825)</u>	<u>139 711 019</u>
Augmentation de l'actif net au cours de la période	(15 849 111)	139 739 174
Actif net au début de la période	<u>142 069 178</u>	<u>–</u>
Actif net à la fin de la période	<u>126 220 067</u>	<u>139 739 174</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État consolidé des flux de trésorerie

	Semestre terminé le 30 juin 2006 (non vérifié) \$	Pour la période du 2 mars 2005 au 30 juin 2005 (non vérifié) \$
Flux de trésorerie liés aux Activités d'exploitation		
Revenu (perte) net(te) de la période	(1 045 064)	3 785 090
Ajustements pour :		
Variation de la moins-value (plus-value) non réalisée de l'élément de passif (d'actif) lié aux swaps sur défaillance de crédit et swaps de taux d'intérêt	7 896 062	700 000
Augmentation des intérêts à recevoir au titre des placements	(1 433 753)	(4 698 100)
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(5 867 143)	(5 344 768)
Augmentation des autres comptes débiteurs	(15 378)	(52 809)
Diminution des frais payés d'avance	785 610	523 740
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	710 042	1 533 692
Augmentation des commissions aux courtiers à payer	6 092	-
Augmentation des montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	74 767	1 164 092
Intérêts sur l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	362 705	168 423
Diminution des distributions à payer	(68 042)	-
Amortissement de l'escompte sur les effets de commerce	32 980 753	15 165 467
Gain à la vente de placements	(102 952)	-
	<u>35 328 763</u>	<u>9 159 737</u>
	<u>34 283 699</u>	<u>12 944 827</u>
Activités d'investissement		
Achat de placements	-	(2 140 000 000)
Produit de la vente de placements	15 268 175	2 729 870
	<u>15 268 175</u>	<u>(2 137 270 130)</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission d'effets de commerce	9 607 593 606	5 253 532 671
Échéance d'effets de commerce	(9 666 492 786)	(3 515 479 465)
Produit de l'émission de billets à taux variable	25 000 000	250 000 000
Paiements sur l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	(999 996)	(499 998)
Émission de parts	-	149 500 010
Frais d'émission de parts	-	(9 788 981)
Parts rachetées	(8 913 825)	(10)
Distributions payées aux porteurs de parts	(5 890 222)	(2 729 870)
	<u>(49 703 223)</u>	<u>2 124 534 357</u>
Augmentation de l'encaisse	(151 349)	209 054
Encaisse au début de la période	409 414	-
Encaisse à la fin de la période	<u>258 065</u>	<u>209 054</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

1. Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust II (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à capital fixe et à vocation restreinte constituée sous le régime de droit de l'Ontario le 28 février 2005 au moyen d'une convention de fiducie.

Global Digit II Management Inc. est le fiduciaire émetteur (le « fiduciaire ») de la Fiducie. Le fiduciaire a retenu les services de Société de Fiducie Natcan afin qu'elle agisse en qualité d'agent administratif de la Fiducie, de dépositaire de ses actifs et d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour ses parts. Si le fiduciaire le demande, Société de Fiducie Natcan agira également en qualité de conseiller en placements de la Fiducie. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale inc. Société de Fiducie Natcan et Financière Banque Nationale inc. ne détiennent aucun titre comportant droit de vote du fiduciaire et ne comptent pas de représentant au conseil d'administration du fiduciaire.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à quatre portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant 149, 208, 195 et 553 titres (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter toutes les parts en circulation le 2 mars 2010 (la « date de révision ») ou après cette date, ou à toute date subséquente à des intervalles de cinq ans. La date d'échéance ne sera pas ultérieure au quarantième anniversaire de l'opération initiale. Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, la Fiducie a conclu des accords de swap sur défaillance de crédit avec une institution financière digne de confiance (la « Banque »).

Jusqu'à la date d'échéance, le prix de rachat des parts de la Fiducie et la valeur liquidative de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, la notation des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit vis-à-vis du portefeuille. Les événements de crédit sont, notamment, une faillite, un défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié. Cependant, la Fiducie ne sera pas exposée à des pertes supérieures à ses capitaux propres.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés de la Fiducie ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la Fiducie et de Silverstone Trust, une entité à détenteurs de droits variables dont la Fiducie est le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

Placements

Les placements sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent les frais d'émission et de composition du portefeuille qui ont été payés d'avance à la Financière Banque Nationale inc. Ils sont amortis de façon linéaire sur une période d'environ sept ans.

Constatation des revenus

Les intérêts créditeurs, les intérêts débiteurs et les revenus et les charges liés aux swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les PCGR du Canada exige du fiduciaire qu'il fasse des estimations et posent des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Le fiduciaire est d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer des résultats estimatifs.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée de la façon suivante :

Évaluation des swaps sur défaillance de crédit et de taux d'intérêt

Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés à leur coût de remplacement estimatif net et les swaps de taux d'intérêt sont présentés à leur juste valeur estimative, les variations du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée étant présentées à l'état consolidé des résultats. Le coût de remplacement est calculé au moyen du cours fourni par la Banque. Le coût de remplacement calculé reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentatif des justes valeurs futures. De plus, le coût de remplacement ne reflète pas nécessairement la valeur à laquelle les swaps sur défaillance de crédit auraient pu être liquidés.

Instruments financiers évalués à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés à l'état consolidé de l'actif net est proche de leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent notamment : l'encaisse, les intérêts à recevoir au titre des placements, les montants à recevoir et à payer sur les swaps sur défaillance de crédit, les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, les effets de commerce et les distributions à payer.

Placements et montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du dépôt à terme à taux variable est proche de sa valeur comptable. La juste valeur estimative du dépôt à terme à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au taux d'intérêt sur le dépôt à terme et les swaps.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

Billets à taux variable

La juste valeur des billets à taux variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

3. Placements

Aux termes des accords de swap sur défaillance de crédit, les placements aux termes du billet à terme sont donnés en garantie à la Banque. Ces placements, qui sont émis sur une base non subordonnée et non garantie par des institutions financières, échoient en mars 2010.

Les montants recouvrables à la date d'échéance prévue des placements seront réduits de toute perte subie à la survenance d'événements de crédit.

Un billet à terme de 115 942 518 \$ (131 107 740 \$ en 2005) auprès d'une institution financière, ayant reçu de Standard & Poor's Rating Service (« S&P ») une cote de solvabilité à long terme de A à la date d'émission, ainsi qu'un montant à recevoir sur un swap sur défaillance de crédit de 14 782 482 \$ (8 892 260 \$ en 2005) portent intérêt au taux de 3,922 %, payable mensuellement jusqu'au 2 mars 2010 ou jusqu'à une date proche du 2 mars 2010. Après cette date, le taux de rendement sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision jusqu'à la date d'échéance. Au 30 juin 2006, la juste valeur du billet à terme s'élevait à 111 768 587 \$ (137 242 000 \$ en 2005).

Un dépôt à terme de 2 000 000 000 \$ auprès d'une institution financière, ayant reçu de S&P une cote de solvabilité à long terme de AAA à la date d'émission, porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, majoré d'une marge fixe, payable mensuellement jusqu'à l'échéance.

4. Instruments dérivés

La Fiducie a conclu avec la Banque trois accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap A, B et C ») aux termes desquels la Fiducie paiera la Banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en mars 2010 ou jusqu'à une date de révision ultérieure à des intervalles de cinq ans. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap A, B et C totalise 140 000 000 \$. En vertu des contrats de swap A, B et C, un paiement mensuel fait par la Fiducie à la Banque, correspondant au taux d'intérêt contractuel appliqué au notionnel des contrats et au taux d'intérêt contractuel appliqué au placement donné en garantie, est effectué, et la Banque paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes nettes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel des placements donnés en garantie. Sur une base mensuelle, la Banque acquerra de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du billet donné en garantie, laquelle portion sera égale au versement mensuel pour le mois considéré.

En outre, la Fiducie, par l'entremise de Silverstone Trust, a également conclu avec la Banque des accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap D ») aux termes desquels la Fiducie paiera la Banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en mars 2010 ou jusqu'à une date de révision ultérieure à des intervalles de cinq ans. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap D est de 2 000 000 000 \$. Le revenu tiré de ces contrats par la Fiducie correspond à un taux contractuel appliqué au notionnel des contrats.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

Le notionnel global financé des quatre contrats de swap (A, B, C, et D) au 30 juin 2006 totalisait 2 140 000 \$ relativement au portefeuille d'obligations de référence dont la taille était de 80 000 000 000 \$ et qui avait une notation moyenne selon S&P de AA/AA- au 30 juin 2006.

De temps à autre, la Fiducie conclut avec la Banque Nationale du Canada des contrats de swap de taux d'intérêt afin de gérer le risque de différentiel de taux d'intérêt lié aux effets de commerce et aux placements. Ces contrats n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces contrats affichaient un notionnel total de 107 866 637 \$ au 30 juin 2006 et une juste valeur de 60 302 \$ (néant en 2005).

Risque de crédit

Par la suite de la conclusion des accords de swap sur défaillance de crédit avec la Banque, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir absorber à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swap A, B et C totalise 130 725 000 \$. Toute perte découlant des contrats de swap D sera assumée par les porteurs des effets de commerce et des billets à taux variable.

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit et les swaps de taux d'intérêt, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le fiduciaire est d'avis que la probabilité de défaut est faible.

Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt associé aux instruments financiers. Ainsi, les taux sur le marché peuvent fluctuer et peuvent faire varier la juste valeur des instruments financiers ayant un taux fixe à la signature du contrat.

5. Effets de commerce

Les effets de commerce au 30 juin 2006, incluant des intérêts courus d'un montant de 6 588 770 \$, totalisent 1 726 191 982 \$ (1 752 110 409 \$ en 2005) et échoient entre juillet 2006 et janvier 2007, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Juillet 2006	3,79 % – 4,49 %	1 066 829 931
Août 2006	4,22 % – 4,59 %	318 566 958
Septembre 2006	4,35 % – 4,63 %	240 232 390
Octobre 2006	4,36 % – 4,64 %	89 917 233
Janvier 2007	4,31 %	10 645 470
		<hr/>
		1 726 191 982

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

6. Billets à taux variable

Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Septembre 2006	CDOR – 1 mois + 0,15 %	75 000 000
Mars 2007	CDOR – 1 mois + 0,17 %	25 000 000
Mars 2007	CDOR – 3 mois + 0,17 %	100 000 000
Avril 2007	CDOR – 1 mois + 0,16 %	50 000 000
Octobre 2007	CDOR – 3 mois + 0,17 %	25 000 000
		<hr/>
		275 000 000
		<hr/>

7. Effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille (« effet ECP »)

La Fiducie a émis un effet ECP dont la juste valeur s'établit à 20 000 000 \$, en contrepartie de 15 712 210 \$, aux termes d'une convention de services financiers datée du 27 août 2005 intervenue entre Financière Banque Nationale inc. et la Fiducie. Le capital de 20 000 000 \$ sera payé par la Fiducie en versements mensuels égaux de 166 667 \$ comprenant le capital et les intérêts au taux de 5 %.

L'effet ECP vient à échéance le 3 mars 2015.

8. Charges d'exploitation

- La Fiducie paie des frais de services financiers dont le montant annuel ne dépasse pas 0,35 % du montant initial financé du swap qu'elle a conclu. Ces frais comprennent les frais de placement et de montage et la rémunération liée au rendement.
- La Fiducie paie aux conseillers en placements des frais de suivi dont le montant annuel correspond à 0,40 % de l'encours par part détenue par les clients de ces conseillers.

9. Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Fiducie est assujettie à l'impôt sur les bénéfices en application de cette loi sur le montant des bénéfices imposables de la période et peut déduire dans le calcul de son impôt sur les bénéfices tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie.

Tout montant payable aux termes des swaps sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes des accords de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités des accords de swap en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance et, par conséquent, le paiement au titre des swaps à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

10. Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en séries un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également à toute distribution versée par la Fiducie.

Les parts peuvent être déposées aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base trimestrielle le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »), pour un montant équivalent au prix de rachat des parts déterminé à une telle date de rachat.

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de bourse suivant la date de rachat;
- b) d'un montant égal :
 - (i) au cours de clôture des parts à la principale bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - (ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - (iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Les parts peuvent être déposées aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base annuelle le dernier jour ouvrable de chaque mois de février (la « date de rachat annuel »), pour un montant équivalent au prix de dénouement des contrats de swap A, B et C calculé à cette date de rachat annuel. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap A, B et C, et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 130 725 000 \$ de la Fiducie, déduction faite des frais de dénouement applicables.

Le 14 mars 2006, 990 425 parts ont été rachetées à 9,00 \$ la part, soit une valeur de rachat de 8 913 825 \$. Simultanément au rachat de parts, le dénouement partiel d'un swap sur défaillance de crédit et d'un placement autorisé s'est produit, pour un montant nominal de 9 275 000 \$.

Distributions mensuelles

Les distributions aux porteurs de parts constituent un remboursement partiel de capital au prix d'émission des parts et peuvent fluctuer d'un mois à l'autre selon la survenance d'événements de crédit au sein du portefeuille. En l'absence d'événements de crédit, la Fiducie prévoit que les distributions sous forme de remboursement de capital seront effectuées au taux fixe annuel de 8,25 % jusqu'en mars 2010 et, par la suite, à un taux de cinq ans applicable des obligations du Canada, majoré de 4,0 % à 4,5 %.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées, mais elles ne sont payables que le 10^e jour ouvrable du mois suivant.

11. Chiffres correspondants

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice en cours.